



## Notre Politique de Garantie

Les arbres, les arbustes et les conifères de Pépinière Scullion sont couverts par une garantie de reprise à 100% pour une période de 90 jours.

En cas de non reprise, le client doit rapporter la plante morte avec la preuve d'achat. Pépinière Scullion se réserve le droit de remplacer la plante par une autre variété de valeur équivalente. Aucun remboursement en argent ne sera effectué et la responsabilité de Pépinière Scullion se limite à la valeur de la plante achetée.

### Conseils de plantation

1. De préférence, les végétaux doivent être mis en terre dès leur acquisition, toutefois ils pourront être conservés dans leur contenant quelques temps, en s'assurant qu'ils soient arrosés régulièrement.
2. Lors de la plantation, creusez un trou équivalent à environ 2 fois la hauteur du pot et 3 fois sa largeur. Ajoutez une partie de la terre existante avec du compost de bonne qualité. Incorporez uniformément de l'os moulu dans le fond du trou et autour des racines de la plante.
3. Arroser abondamment lors de la plantation et de nouveau une fois par semaine pendant un mois.
4. Les arrosages espacés et en profondeur sont plus efficaces que les arrosages fréquents et superficiels.
5. La première année de plantation, les conifères doivent être arrosés en profondeur jusqu'à ce que le sol gèle à l'automne.
6. Posez un tuteur et une attache de qualité pour les arbres de plus de 2 mètres de hauteur et les conservés pour une période de 2 ans. Vérifiez régulièrement à ce que le tuteur ou l'attache ne cause pas de blessure à la plante.